

# À qui confier mon bébé ?

## Pratique et développement de l'accueil des enfants d'âge préscolaire en Espagne

Maria-José González  
Sergi Vidal

Université Pompeu Fabra – Département de sciences politiques et sociales, Barcelone.

En Espagne, depuis le début des années quatre-vingt-dix, les modes d'accueil non parentaux des enfants âgés de 0 à 3 ans n'ont cessé de se développer. La prise en charge de cette tranche d'âge s'est accrue, passant de 4 % en 1992 à 13,5 % en 2004. Malgré cette tendance positive, l'offre d'accueil des très jeunes enfants est l'une des plus faibles des pays de l'Europe occidentale. Cette situation est particulièrement négative dans un pays qui a pour objectif affiché d'encourager l'emploi des femmes (45 % en 2004) et de promouvoir la conciliation entre les responsabilités familiales et l'emploi rémunéré. Cette faiblesse de l'offre a souvent été attribuée à l'existence, en Espagne, de fortes structures familiales et à l'obligation morale, profondément ancrée, de privilégier la garde familiale. Ainsi, indirectement, l'État a été empêché d'intervenir dans l'ordre familial privé. Dans cet article, cette explication culturelle est remise en cause par une analyse de l'utilisation et du développement des services pour les jeunes enfants. Le développement des modes d'accueil est principalement lié, au niveau individuel, aux contraintes matérielles des femmes et, au niveau collectif, aux caractéristiques des municipalités.

Cet article a un double objectif. En premier lieu, il examine la corrélation entre le recours aux services de garde des enfants d'âge préscolaire et les revenus du couple et la situation des femmes sur le marché de l'emploi. L'étude s'appuie sur l'échantillon espagnol élargi de la septième vague d'enquêtes du Panel européen des ménages (2000). En second lieu, elle explore les différents facteurs associés au développement des services d'accueil des enfants au niveau local. Cette partie s'appuie essentiellement sur le recensement et sur les données municipales. L'étude montre que les principaux usagers des modes d'accueil des enfants d'âge préscolaire sont les couples bi-actifs, et particulièrement ceux dont les revenus sont les plus élevés, dont les moyens leur permettent de

faire appel au secteur privé. Cet article met également en évidence que la taille de la municipalité et la présence des femmes parmi les élus locaux expliquent en partie le développement de l'offre de services publics de garde.

### Des services de garde des jeunes enfants très peu développés en Espagne

Le titre de l'article traduit l'inquiétude de nombreux parents espagnols actifs mais qui ne sont ni assez riches pour faire appel aux structures privées d'accueil pour jeunes enfants ni assez pauvres pour accéder à des services publics encore trop rares. Le problème est particulièrement aigu en Espagne, pays confronté à un taux de fécondité peu élevé (1,26 enfant par femme en 2002) et à faible taux d'activité féminin (45 % en 2004 : INE, Institut espagnol d'études statistiques). Pourquoi certains services tels que les crèches et les haltes-garderies sont-ils si peu développés alors qu'ils répondent aux besoins des familles et facilitent l'activité professionnelle des parents désirant travailler ?

De nombreux auteurs ont tenté de répondre à cette question avec des approches diverses. Selon certains, les familles ont traditionnellement assuré elles-mêmes la garde et l'éducation de leurs enfants, ce qui, indirectement, a empêché l'État d'intervenir dans la sphère familiale (Bettio et Villa, 1998). Cette carence est également attribuée au choix des femmes de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants dans le cadre du foyer familial. Ceci obéirait à une obligation morale, profondément ancrée, en matière de responsabilités familiales (Flaquer, 2000 ; Millar et Warman, 1996). Pour d'autres, la faible demande en matière de services d'accueil pour les jeunes enfants serait due aux souvenirs de la politique familiale du régime franquiste (Valiente, 2002).

Notre thèse est que le recours relativement faible des parents espagnols aux modes d'accueil des enfants d'âge préscolaire est le résultat, en premier lieu, d'une restriction de l'accès à ces services reposant sur des critères socio-économiques. Cette exclusion s'explique, d'une part, par la rareté de l'offre publique d'accueil et, d'autre part, par la cherté et la rareté de l'offre privée. En second lieu, ce faible recours aux modes d'accueil résulte des inégalités que connaissent les femmes sur le marché du travail : la précarité de leurs emplois et la faiblesse de leurs salaires compromettent leur capacité à négocier avec leurs conjoints lorsqu'il s'agit de décider si elles doivent conserver un emploi salarié, ou faire appel au marché pour la garde de leur enfant.

### La garde parentale des jeunes enfants : un service récent

Les derniers chiffres concernant le recours aux services de garde des enfants d'âge préscolaire révèlent que la plupart des pays européens (Europe des Quinze) ont atteint des niveaux de couverture relativement élevés en ce qui concerne les enfants âgés de 3 ans et plus. Leur utilisation est particulièrement courante (plus de 90 %) dans des pays aussi divers que la France, les Pays-Bas ou l'Espagne. Toutefois, d'importantes variations transnationales apparaissent dès lors qu'il est question des modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans (tableau 1, première colonne). Un groupe de pays se distingue, parmi lesquels la proportion de jeunes enfants bénéficiant d'un service d'accueil de jour est relativement importante (4 % et plus) ; il s'agit des pays sociaux-démocrates : le Danemark, la Suède et la Norvège. La Finlande constitue une exception parmi les pays scandinaves avec seulement 22 % des enfants bénéficiant des modes de garde non parentaux. Ceci peut être attribué à des efforts budgétaires moins importants que ceux des pays voisins (Meyers et Gornick, 2000).

Le Danemark représente un cas extrême parmi les pays occidentaux industrialisés en termes de couverture (64 % des enfants de moins de 3 ans). Les familles danoises qui ne peuvent bénéficier d'un service public d'accueil pour leurs jeunes enfants peuvent même solliciter auprès des autorités locales des aides qui leur sont accordées pendant une période allant jusqu'à une année (Meyers et Gornick, 2000). Concernant le recours à l'accueil des jeunes enfants, les pays sociaux-démocrates sont suivis de près par certains pays caractérisés par des politiques sociales plus libérales, tels l'Irlande (38 %) et le Royaume-Uni (34 %). L'Autriche et la Grèce, enfin, se situent en queue des pays européens pour le recours aux arrangements d'accueil de jour, avec moins de 5 % des enfants inscrits.

Tableau 1

Pourcentage de jeunes enfants bénéficiant des modes d'accueil formels (publics et privés) dans une sélection de pays européens, fin des années 1990 et début des années 2000

	Moins de 3 ans	De 3 ans à l'âge de la scolarité obligatoire	Années
Danemark	64	91	1998
Suède	48	80	1998
Norvège	40	80	1997
Irlande (1)	38	56	1998
Royaume-Uni	34	60	2000
Belgique	30	97	2000
France	29	99	1998
Finlande	22	66	1998
Espagne (2)	13	97	2004
Portugal	12	75	1999
Allemagne	10	78	2000
Italie	6	95	1998
Pays-Bas	6	98	1998
Autriche	4	68	1998
Grèce	3	46	2000

Source : OECD, 2001, Chapter 4 : Balancing work and family life. Enhancing choice and support for parents, in **Employment outlook**, OCDE, Paris. Pour les chiffres concernant l'Espagne : MEC, 2004, « *Datosy cifras de curso escolar 2004-2005, estadística de las Enseñanzas no universitarias* », Secretaría General Técnica, Madrid, Subdirección General de Información y Publicaciones. (<http://www.mec.es/medc/estadisticas/educativas/dcce/Cifras2004-05.pdf>).

(1) Pourcentage d'enfants en dessous de l'âge de 5 ans dans des établissements privés.

(2) Ces chiffres concernent les enfants inscrits dans des établissements conventionnés privés ou publics et ne tiennent donc pas compte des arrangements de garderie informels. Les chiffres dans la deuxième colonne s'appliquant à l'Espagne ne concernent que des enfants âgés de 3 ans.

### La loi d'orientation générale du système éducatif

L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas appartiennent également au groupe de pays où la couverture est médiocre (6 % à 13 %). L'Espagne est relativement bien placée parmi les pays européens en ce qui concerne l'accueil des enfants de 3 ans et plus (96,7 %), mais sa performance est en effet médiocre pour les enfants de moins de 3 ans (13,5 %). Comme le montre le tableau 2, le taux de couverture dans ce groupe de pays a toutefois augmenté au cours de ces dernières années. Cette tendance doit être remise dans son contexte institutionnel. La dernière réforme du système éducatif est entrée en vigueur au début de l'année scolaire 1991-1992 avec la LOGSE (*Ley Organica de Ordenacion General del Sistema Educativo*) [loi d'orientation générale du système éducatif]. La LOGSE est considérée comme une loi novatrice en Espagne et à l'échelle européenne. Pour la première fois, l'État doit assumer la responsabilité

Tableau 2

Recours aux modes d'accueil de jour parmi les jeunes familles en Espagne (\*) : femmes âgées de 18 à 45 ans, mères d'au moins un enfant âgé de 0 à 2 ans, en 2000

Arrangements d'accueil	Pourcentage	Nombre de cas (chiffres bruts)
Ne font pas appel à ces services	69 %	673
Font appel à ces services		
Accueil non payant	13 %	228
Accueil payant	18 %	131
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>1 032</b>

Source : Panel de démographie familiale de la Communauté européenne – Échantillon espagnol de la septième vague.

(\*) À l'exclusion des familles monoparentales dont la personne de référence est un homme.

de l'organisation de l'accueil des très jeunes enfants dans le cadre du système éducatif. Répondant aux demandes des mouvements pédagogiques les plus influents, l'État reconnaît explicitement les bénéfices d'une éducation précoce sur le développement harmonieux des enfants et sur leurs capacités cognitives.

### L'accueil des plus de 3 ans est assuré à plein temps toute l'année

Ainsi, l'éducation des enfants d'âge préscolaire est organisée en deux cycles facultatifs : le premier concerne les enfants âgés de moins de 3 ans et le second les enfants âgés de 3 ans à 6 ans – âge de la scolarité obligatoire. L'accueil éducatif des enfants de plus de 3 ans est généralement assuré à plein temps et toute l'année, bien que les écoles publiques ferment généralement leurs portes durant les vacances d'été (de la mi-juillet à la mi-septembre).

La LOGSE a également imposé des normes de qualité pour les établissements d'accueil éducatif des jeunes enfants (écoles pré-maternelles). Ces normes ont d'emblée été appliquées dans les établissements publics, les privés étant encouragés à les respecter afin d'être agréés. L'accord sur ces normes minimum de qualité a eu pour effet d'accroître significativement la confiance des familles envers les structures publiques d'accueil des jeunes enfants (Escobedo, 1999). Toutefois, ces établissements publics n'offrent pas un service entièrement gratuit, la contribution des

familles est normalement de l'ordre de 20 % du coût total (cantine et autres frais). Seules les familles les plus démunies peuvent bénéficier de la gratuité complète (1).

Le problème majeur de la LOGSE est le financement insuffisant du premier cycle d'éducation infantile (écoles pré-maternelles pour les moins de 3 ans). En principe, la loi précise que les collectivités territoriales compétentes (principalement les communautés autonomes) ont l'obligation de prévoir suffisamment de places pour répondre aux demandes des familles, mais ces collectivités ne reçoivent pas de financements correspondants de la part de l'État, où une pénurie de places, un système de financement irrationnel et un certain flou concernant les compétences de chacune des administrations. Ceci se traduit par des inégalités territoriales importantes entre les régions, entre les provinces, et même entre les villes, motivées principalement par des agendas politiques, des priorités et des ressources économiques très variables (González et Quiroga, 2003 ; González, 2004).

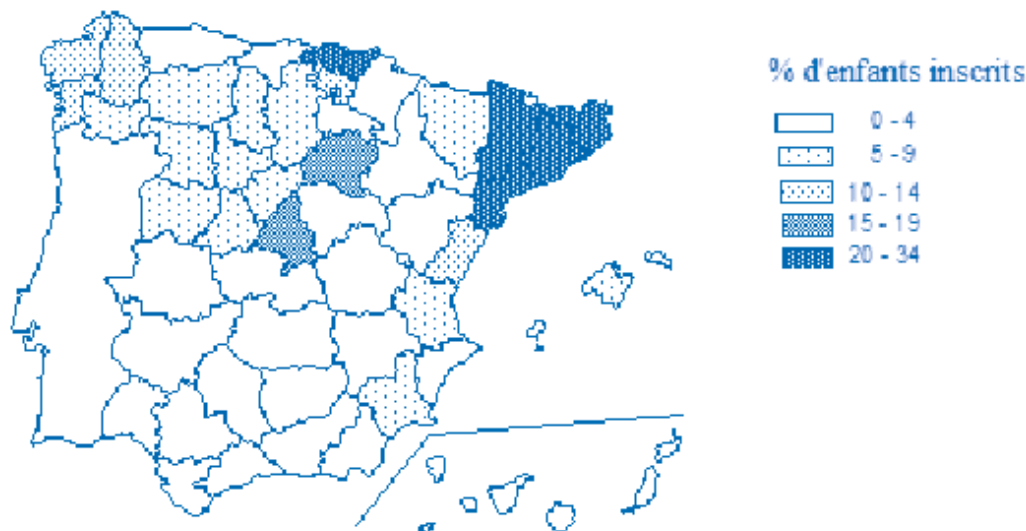
Le taux moyen de couverture nationale (13,5 %) de l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans les établissements agréés dissimule des inégalités flagrantes qui sont illustrées dans la carte 1 (p. 100). De nombreuses provinces souffrent d'une grave pénurie de ces services (0-4 %) et, de façon plus générale, d'une insuffisance du secteur public dans ce domaine. Quelques provinces bénéficient cependant d'un niveau de couverture relativement élevé. La Catalogne et le Pays basque s'approchent du niveau atteint par des pays comme la Finlande (22 %) ou même la France (29 %), comme le montrent les chiffres du tableau 1.

### Des services d'accueil payants pour les tout-petits

Les taux d'utilisation des services d'accueil des enfants d'âge préscolaire ne sont pas le reflet fidèle de la demande à l'égard de ce type de service. Celle-ci est beaucoup plus importante. Dans un contexte de pénurie de places, la mesure du recours à ces services ne représente que la partie émergée de l'iceberg, dans la mesure où les usagers potentiels s'adaptent à cette situation de pénurie. De nombreuses études confirment le fait que la création de tels services génère une

(1) Il est difficile d'évaluer la situation du coût de l'accueil des jeunes enfants dans les établissements publics dans les différentes régions d'Espagne. Les communautés autonomes sont les seules à décider des conditions d'éligibilité et du coût du service. Pour l'année scolaire 2002-2003, par exemple, le gouvernement régional de Catalogne a décidé de remplacer les critères d'éligibilité basés sur le revenu familial par une somme forfaitaire de 210 euros applicable à tous, tout en permettant aux familles aux revenus les plus modestes de solliciter une réduction.

Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 2 ans inscrits dans le premier cycle du système éducatif, par province, Espagne 2001-2002.



Source : pourcentages estimés d'après les données des registres de l'Institut d'études statistiques de Catalogne.

augmentation de la demande induite par la diffusion de nouvelles attentes parmi les usagers potentiels (Trifiletti, 1998). L'étude de la demande à un moment donné permet d'avoir un aperçu du profil socio-économique des familles faisant régulièrement appel aux services d'accueil pour des enfants du groupe 0-2 ans. À noter que, dans les données du panel européen des ménages, l'utilisation du terme « modes d'accueil » reflète le degré d'externalisation de la garde des tout-petits, ce qui diffère des chiffres relatifs aux enfants accueillis par les écoles pré-maternelles espagnoles.

Des analyses ont été réalisées afin de discerner les facteurs qui influencent l'utilisation de services d'accueil payants des très jeunes enfants. Les services payants recouvrent une large variété de situations : les établissements publics, qui représentent une charge financière modeste pour la famille (qui assume généralement une faible partie des coûts), les structures privées, ou le recours à des modes de garde informels par des assistantes maternelles, bien que cette solution ne soit pas très courante en Espagne (Escobedo, 1999). L'objectif, ici, est d'explorer l'utilisation des modes d'accueil en fonction des caractéristiques socio-économiques des familles, notamment des femmes. Par hypothèse, le recours à des services payants est fonction des revenus du ménage, mais également de la position des femmes sur le marché du travail et de leur contri-

bution au budget des ménages. Les modèles de négociation au sein de la famille (Bergstrom, 1996 ; Lundberg et Pollack, 1996 ; Winkler, 1998) postulent que plus les revenus des femmes sont élevés en termes relatifs, plus elles pèseront dans les décisions d'affectation des ressources du ménage. En d'autres termes, l'augmentation du revenu des femmes par rapport à celui de leurs conjoints se traduira par une répartition des ressources du ménage plus proches de leurs préférences en matière de garde et d'insertion professionnelle.

L'analyse s'appuie sur l'échantillon espagnol élargi du panel européen des ménages (46 000 personnes environ, âgées de 16 ans ou plus, correspondant à 15 000 ménages) de la septième vague d'enquêtes (2000). L'échantillon est composé de 1 024 ménages (1034 non pondérés) comprenant au moins un enfant âgé de 0 à 2 ans et une femme âgée de 18 à 45 ans. 97 % des ménages de cet échantillon sont constitués de familles nucléaires ou élargies, et 3 % de mères isolées. Les pères isolés ont été exclus, les variables à expliquer étant celles relatives à la décision des femmes de recourir aux modes de garde dans certains contextes spécifiques. Au sein de la tranche d'âge des 18-45 ans, dans 97 % des cas, la personne de référence des ménages monoparentaux est une femme. Ainsi, le nombre de ménages exclus de l'étude, comprenant au moins un enfant âgé de 0 à 2 ans élevé par un père isolé, est très modeste (3 %).

À la question : « Votre ménage inclut-il des enfants confiés régulièrement à des personnes autres que leurs parents ou leurs tuteurs, à leur domicile ou à l'extérieur, comme par exemple à une crèche ou à une école maternelle ? », seuls 31 % des ménages ont répondu positivement. Ce pourcentage, cependant, inclut à la fois les modes d'accueil formels et informels. Dans les faits, 4 usagers sur 10 ont fait appel à des modes d'accueil informels pour lesquels ils n'ont rien déboursé. Seules 18 % des familles ayant des enfants âgés de 0 à 2 ans ont fait appel à des modes d'accueils payants. Ce taux de 31 % fait plus que doubler le taux de recours à un mode d'accueil des enfants de 0 à 2 ans cité plus haut (13,5 %). Ceci s'explique par le fait que la définition du recours à l'accueil des jeunes enfants dans le panel européen des ménages est plus large et inclut également les modes de garde non agréés (établissements et nourrices non agréés). La même cause explique que les différences des taux régionaux de recours aux modes de garde ne soient pas aussi importantes que celles décrites dans la carte 1.

### Un problème de disponibilité et de coût des services d'accueil

Pour calculer la probabilité qu'une famille fasse appel à un service d'accueil payant, une régression logistique est utilisée dans cette étude. Les résultats doivent être interprétés en termes de corrélations entre variables plutôt qu'en termes de stricte causalité. Comme il en a été fait état *supra*, il existe en Espagne un problème évident de disponibilité et de coût des services d'accueil des jeunes enfants. On peut donc en déduire que le recours à ces services sera très vraisemblablement lié aux revenus des usagers potentiels. La distribution en quartiles du revenu normalisé net des ménages est introduite en tant que co-variable dans les modèles proposés dans la suite de l'article afin de tester l'impact des ressources économiques relativement à d'autres co-variables telles que le niveau d'éducation des femmes, leur revenu individuel et leur situation du marché de l'emploi. Le revenu net normalisé d'un ménage sera interprété comme le revenu annuel nécessaire à un ménage d'une seule personne pour obtenir le même niveau de vie que le ménage analysé, et ce quelle que soit la taille ou la composition de celui-ci.

Le revenu relatif des femmes est défini comme le rapport entre les revenus nets des femmes et ceux

des hommes, une valeur de 1 reflète un revenu net similaire. Cette valeur sera insérée dans le modèle comme une variable virtuelle [*dummy variable*] dans laquelle le couple à un seul salaire constituera la catégorie de référence, et où les autres catégories de couples disposant de deux salaires seront divisées comme suit : le conjoint masculin a un revenu très supérieur (0,00 – 0,16), un revenu supérieur (0,17 – 0,46), un revenu un peu supérieur (0,47 – 0,90), les deux conjoints ont un revenu équivalent (0,91 – 1,20) et, enfin, la femme a un revenu supérieur à celui de son conjoint (1,21 +).

### L'impact de la participation des femmes au marché du travail

Les résultats sont résumés dans le tableau 3 (p. 102). Tout d'abord, un des premiers facteurs affectant la probabilité du recours aux services payants de garde est le nombre d'enfants (trois enfants et plus). Ainsi, le recours aux modes d'accueil payants est partiellement associé aux besoins de garde à certaines périodes difficiles de la vie familiale. Le rôle du lieu de résidence, c'est-à-dire les différentes communautés autonomes, a également été utilisé dans ces modèles comme variable contextuelle destinée à vérifier la propension à faire appel à un service particulier en fonction de la localisation géographique. Cependant, cette variable ne s'étant pas avérée significative, elle a finalement été écartée de l'analyse.

Par ailleurs, la participation des femmes au marché du travail augmente de façon significative la probabilité qu'une famille fera appel à des modes d'accueil payants pour leurs très jeunes enfants. Cependant, les femmes en contrat à durée déterminée ou limitée, ou exerçant une profession indépendante ont beaucoup plus souvent tendance à utiliser des modes d'accueil gratuits pour la garde de leurs enfants (2). Inversement, les femmes bénéficiant de contrats de travail à durée indéterminée ont davantage recours aux modes d'accueil payants (la probabilité augmente de façon significative de 1,65 par rapport aux femmes au foyer ; voir modèle 1, tableau 3) (3). Ainsi les femmes bénéficiant d'une meilleure insertion sur le marché de l'emploi, grâce à des contrats de travail à durée indéterminée, recourent davantage aux modes d'accueil payants que les femmes au foyer.

(2) Les modèles statistiques visant à déterminer la probabilité du recours aux services non payants de garde des enfants n'ont pas été inclus dans cet article. Les résultats sont disponibles sur simple demande aux auteurs.

(3) Dans la catégorie « travailleuses indépendantes et autres » (femmes âgées de 18 à 45 ans mères d'au moins un enfant âgé de 0 à 2 ans), la rubrique « autres » fait référence à un petit groupe de femmes (13 %) qui étaient soit employées sans rémunération dans une entreprise familiale (8 %), soit en stage de formation chez un employeur (2 %) ou en apprentissage chez un employeur (3 %).



Tableau 3

Modèles estimatifs de probabilités concernant le recours aux arrangements de garde non parentale des très jeunes enfants (femmes âgées de 18 à 45 ans, à l'exclusion des ménages monoparentaux dont la personne de référence était un homme), Espagne, 2000

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	β	β	β
<b>Âge des femmes</b>			
18-22 ans	*	*	*
23-27 ans	0,44	0,08	- 0,36
28-32 ans	1,35*	0,98	0,66
33-37 ans	1,46*	1,10	0,79
38-45 ans	1,43*	1,14	0,94
<b>Niveau d'études</b>			
Primaire	***	***	***
Secondaire	1,01**	0,86**	0,85**
Supérieur	1,62***	1,32***	1,34***
<b>Âge du plus jeune enfant</b>			
0 à 11 mois	***	***	***
1 an	0,91***	0,96***	0,97***
2 ans	1,29***	1,39***	1,48***
<b>Nombre d'enfants</b>			
1 enfant	-	-	-
2 enfants	0,21	0,26	0,30
3 enfants ou plus	0,52*	0,60*	0,61*
<b>Famille élargie</b>	<b>- 0,84*</b>	<b>- 0,83*</b>	<b>- 1,54**</b>
<b>Quartiles de revenus nets des ménages</b>			
1 <sup>er</sup> quartile		***	***
2 <sup>e</sup> quartile		0,37	0,44
3 <sup>e</sup> quartile		0,69**	0,77**
4 <sup>e</sup> quartile		1,08***	1,28***
<b>Situation professionnelle</b>			
Femme au foyer		***	
Salariée		1,19***	
Chômeuse		0,34	
<b>Ratio femmes/hommes revenu personnel</b>			
Un des deux conjoints sans emploi			
Il a un revenu très supérieur			0,58
Il a un revenu supérieur			0,76***
Il a un revenu un peu supérieur			0,80***
Revenus similaires			0,95***
Elle a un revenu supérieur			1,06***
<b>Situation d'emploi</b>			
Femme au foyer	***		
Chômeuse	0,40		
Contrat à durée indéterminée	1,65***		
Intérimaire	1,08***		
Emploi précaire	0,91		
Travailleuse indépendante et autres	1,09***		
<b>Constante</b>	<b>5,38***</b>	<b>- 5,46***</b>	<b>- 5,26***</b>
<b>Nombre de cas</b>	<b>1032</b>	<b>1021</b>	<b>977</b>
<b>Log -2</b>	<b>877,9</b>	<b>861,54</b>	<b>832,29</b>

Source : Panel de démographie familiale de la Communauté européenne – Échantillon espagnol augmenté de la septième vague.

Coefficients statistiquement significatifs \* au niveau 0,05; \*\* au niveau 0,01; \*\*\* au niveau 0,001. -- de la catégorie de référence.

Dès lors, l'incertitude et la précarité auxquelles sont confrontées les femmes au chômage ou en emplois précaires les dissuadent de faire appel aux services de garde payants. Les résultats montrent que les femmes les plus susceptibles de faire appel aux services d'accueil payants sont celles qui bénéficient de revenus confortables et de contrats de travail à durée indéterminée.

### Les hésitations des parents à confier leur très jeune enfant à une personne extérieure

Le tableau 3 montre également la relation positive et très significative entre le niveau d'études des femmes et le recours aux modes d'accueil payants. Les mères ayant bénéficié des plus hauts niveaux de formation semblent les plus disposées à confier leur enfant à une garde extérieure. Parallèlement, la probabilité du recours aux services d'accueil payants suit un schéma typique : plus l'enfant est âgé, plus les probabilités sont fortes qu'il soit confié à une structure d'accueil. Cette tendance reflète en partie une meilleure disponibilité des places dans les écoles maternelles, mais elle reflète peut-être également les hésitations des parents à confier leurs enfants les plus jeunes à des personnes extérieures. Par ailleurs, l'appartenance à une famille élargie réduit la probabilité que le ménage fasse appel à un service d'accueil payant. Lorsqu'elles peuvent compter sur une tierce personne de la famille, généralement la grand-mère ou le grand-père, les parents ont tendance à éviter des frais supplémentaires.

Les familles élargies représentent davantage l'exception que la norme parmi les jeunes ménages. Les grand-mères ou les grands-pères (ou les beaux-parents) ne s'intègrent traditionnellement au foyer d'une jeune famille qu'à un stade avancé de leur vie. Aujourd'hui, la plupart des jeunes ménages forment des familles nucléaires plutôt que des familles élargies. La solidarité intergénérationnelle peut cependant jouer d'une autre façon car les jeunes ménages peuvent faire appel à des membres de leur famille vivant près de chez eux. On ne dispose pas d'informations précises sur ce phénomène, mais cette forme de soutien familial informel pourrait constituer une grande proportion de la garde fournie à titre gratuit. Dans tous les cas, la situation décrite par Sheila Kameron, selon laquelle « ... l'Espagne [est un pays] où un système formel de crèches familiales reste encore à construire, et où il est aisé de faire garder les enfants dans la famille » (2000), semble assez loin de la réalité.

À l'évidence, la demande d'accueil des jeunes enfants dépasse l'aide que peuvent offrir les membres de la famille. Dans l'échantillon, les grands-parents étaient présents dans 13 % des foyers seulement et, parmi eux, 11 % vivaient avec un couple et leur(s) enfant(s) et 2 % avec une mère isolée. Par ailleurs, avec l'augmentation du taux d'activité des femmes, il devient plus probable que les enfants et leurs parents seront engagés dans la vie professionnelle au cours de la même période. Le modèle 2 du tableau 3 décrit la probabilité du recours aux modes d'accueil payants tout en tenant compte du revenu net normalisé du ménage. Le niveau d'éducation des femmes a une incidence significative et positive sur la probabilité d'avoir recours à des arrangements payants, et ce même lorsque ce résultat est pondéré par les revenus du ménage. Ainsi, les femmes dotées d'un haut niveau d'études ont une attitude plus positive vis-à-vis de l'externalisation de la garde de leurs enfants, quel que soit leur niveau de revenu.

### La situation sur le marché de l'emploi a un impact sur le recours à une garde payante

La situation sur le marché de l'emploi est, comme il était à prévoir, une variable prédictive certaine du recours aux modes de garde payants. Une situation d'emploi rémunéré entraîne une augmentation de 1,19 de la probabilité de recourir aux modes d'accueil payants des enfants d'âge préscolaire. Ainsi, pour les femmes en emploi, la probabilité du recours aux modes de garde payants est de 229 % plus forte que celle des femmes au foyer (4). Le chômage n'a pas d'impact significatif parce que la probabilité peut être très similaire : les chômeuses recourent également peu aux modes de garde payants par rapport aux femmes au foyer. Ce résultat est significatif dans la mesure où les femmes au chômage sont sans doute doublement piégées. En effet, leurs difficultés d'accès aux modes d'accueil limitent le temps qu'elles peuvent consacrer à la recherche d'emplois ou à acquérir la formation nécessaire à leur retour vers l'emploi.

Le revenu net d'un ménage a une incidence significative et positive sur le recours aux modes d'accueil payants pour les jeunes enfants, même lorsque les chiffres sont pondérés par le niveau d'éducation des femmes, leur activité professionnelle et la structure du ménage. La progression du revenu du ménage a pour corollaire une probabilité croissante de recours aux modes

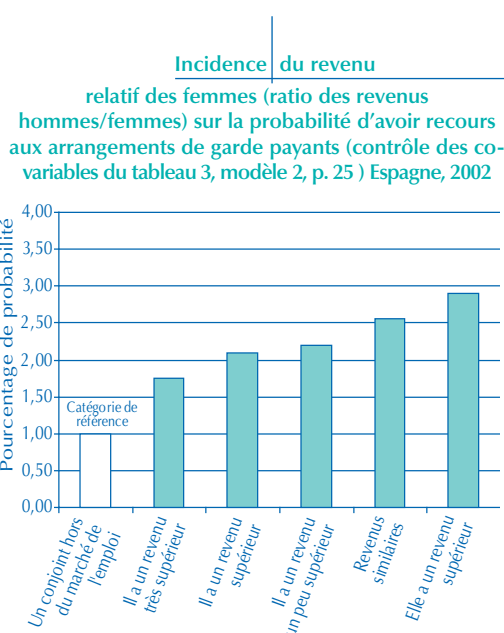
(4) Puisque =  $(\exp(1,19)-1)*100=229\%$ .

d'accueil payants pour les jeunes enfants. Ainsi, les inégalités de revenus influent de façon importante sur les possibilités d'accès aux structures d'accueil agréées. Ces résultats viennent souligner la nécessité d'augmenter l'offre de services d'accueil de bonne qualité pour permettre aux familles moins favorisées d'y accéder. Aujourd'hui, l'accès des enfants aux services d'accueil paraît être déterminé principalement par le revenu du ménage.

Dans le modèle 3 (tableau 3, p. 102), une nouvelle variable a été introduite pour vérifier dans quelle mesure le revenu relatif des femmes influence le recours aux modes d'accueil payants. Il est probable que les femmes qui contribuent de façon importante à l'économie du ménage, et dont le revenu est supérieur à celui de leur conjoint, montrent davantage d'attachement aux valeurs du travail et recourent plus facilement aux services d'accueil payants que d'autres catégories de femmes également en emploi rémunéré. Par ailleurs, la catégorie de femmes la plus susceptible de faire appel aux services payants correspond à la catégorie des femmes dont le revenu est supérieur à celui de leur conjoint et, inversement, les femmes les moins susceptibles de faire appel aux services d'accueil de jour payants sont celles dont les conjoints ont un revenu beaucoup plus élevé que le leur (graphique et tableau 3, modèle 3).

### Un accès plus facile pour les couples aux revenus similaires

La probabilité d'avoir recours à des modes d'accueil de jour payants pour leurs enfants d'âge préscolaire est nettement plus élevée chez les femmes qui vivent dans des couples homogames (dans lesquels les deux conjoints ont des revenus similaires) que pour les femmes vivant dans des couples bénéficiant d'un seul salaire. Toutefois, la différence n'est pas aussi grande que celle à laquelle on aurait pu s'attendre (graphique). La raison est peut-être à chercher dans l'hétérogénéité des couples homogames, dans la mesure où les deux catégories de couples peuvent se situer indifféremment en haut ou en bas de l'échelle de la distribution des revenus. D'autres études suggèrent que les couples situés au bas de l'échelle de la distribution des revenus ou employés dans les catégories professionnelles les moins valorisantes ont des visions plus traditionalistes des rapports hommes/femmes dans la vie familiale (González, 2001). Les femmes de ce groupe ont souvent tendance à se retirer temporairement de la vie professionnelle lorsque leurs enfants sont jeunes,



Source : pourcentage de probabilités (Exp(B)) extrait du tableau 3 (p. 102).

au lieu d'avoir recours à des modes de garde payants. À l'inverse, les femmes des couples homogames situés en haut de l'échelle de la distribution des revenus ont, selon toute vraisemblance, davantage tendance à faire appel à des modes de garde payants pour leurs enfants en bas âge.

Pour résumer, s'il apparaît que les grands-parents peuvent effectivement aider les jeunes familles à surmonter le manque de services d'accueil des très jeunes enfants, il reste vrai que l'utilisation des services payants dans ce domaine est doublement liée au revenu : celui du ménage mais aussi celui de la femme. Cependant, l'aisance financière n'est pas l'unique condition du recours à ces services, dans la mesure où certaines municipalités ne disposent d'aucune structure pour accueillir les enfants. Les facteurs liés au développement des services municipaux d'accueil de jour des enfants d'âge préscolaire sont abordés *infra*.

### Une approche globale des modes d'accueil catalans

Dans cette partie de l'article est affinée l'analyse du développement des services d'accueil de jour des enfants de moins de 3 ans au niveau des municipalités (5). La recherche s'appuie sur une étude de cas régionale, ciblée sur la Catalogne, pour laquelle des données statistiques concernant la garde non parentale des très jeunes enfants sont disponibles au niveau local. La Catalogne dispose

(5) Tous nos remerciements à notre collègue Gueda Quiroga pour sa participation à l'élaboration de la base de données ainsi que pour ses commentaires constructifs lors des discussions nécessaires à l'élaboration de ce travail.



également d'une des meilleures offres de services d'accueil d'Espagne (27 %), bien que cette offre soit très inégalement répartie sur son territoire. Ces inégalités sont illustrées dans la carte 2. Les municipalités marquées en blanc, où l'offre de garde est nulle, sont presque sans habitant (*i.e* moins de 10 enfants âgés de 0 à 2 ans). Il ne faut donc pas les ranger dans les zones aux performances médiocres. D'autres villes méritent davantage de critiques : celles qui n'offrent aucun service d'accueil de jour alors qu'il existe des usagers potentiels sur leur territoire, c'est-à-dire avec au moins 10 enfants âgés de 0 à 2 ans.

À première vue, la distribution des services d'accueil d'enfants d'âge préscolaire selon les villes ne semble obéir à aucune logique précise. La seule région où il existe une couverture relativement importante est la côte méditerranéenne où est concentrée une bonne partie de la population. Inversement, les villes de l'arrière-pays, au nord-ouest de la province, connaissent une situation de grave pénurie. En dehors de ces exemples, les inégalités territoriales dans le domaine de l'accueil de jour des très jeunes enfants sont difficiles à expliquer, comme l'ont remarqué de nombreux autres travaux (Flaquer et Oliver, 2002 ; González et Quiroga, 2003).

Les inégalités régionales concernant l'offre de modes d'accueil des enfants d'âge préscolaire peuvent s'expliquer en partie par la diversité des

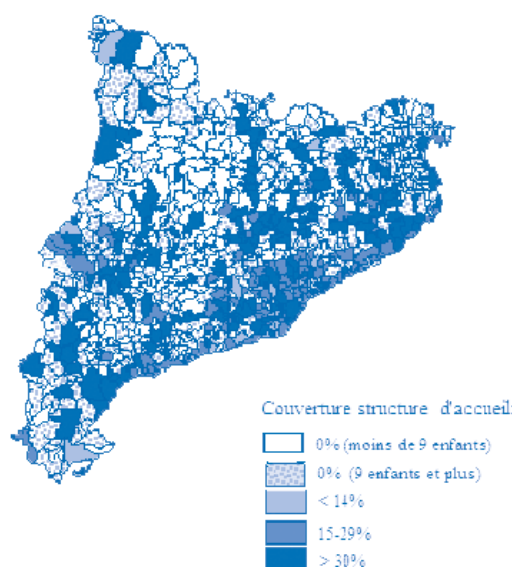
priorités et des agendas politiques des communautés autonomes qui ont une compétence complète dans le domaine des politiques de l'éducation. Les inégalités au niveau local sont toutefois plus difficiles à appréhender. En principe, les municipalités ont le pouvoir, sinon l'obligation, de décider de la création des services publics d'accueil des enfants d'âge préscolaire. Le problème est qu'elles ne disposent pas du droit de lever des impôts pour financer ces services. Le coût de ces structures publiques est habituellement pris en charge par les différentes administrations et les contributions des familles (droits d'inscription).

### La capacité de financement des collectivités locales est liée à leur taille

Ainsi, même lorsqu'elles sont disposées à investir dans les services d'accueil de jour des jeunes enfants, les collectivités locales sont rarement en mesure d'assumer les coûts de l'entretien de telles infrastructures, et ceci est particulièrement vrai pour les municipalités les plus pauvres. Par ailleurs, la capacité de financement des collectivités locales semble étroitement liée à la taille des municipalités (Brugué, Gomà et Subirats, 2001). Les municipalités les plus peuplées sont aussi plus incitées à promouvoir la création de structures privées ou publiques d'accueil des enfants dans la mesure où elles disposent de

Carte 2

Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 2 ans inscrits dans le premier cycle du système éducatif, par province, Espagne 2001-2002.



Source : pourcentages estimés d'après les données des registres de l'Institut d'études statistiques de Catalogne.

ressources de financement plus flexibles et d'un potentiel d'usagers plus élevé. La variable « ressources de la municipalité » est mise en relation dans les analyses avec le revenu net moyen des familles et la pression fiscale exercée par l'exécutif local.

Cette investigation statistique porte sur l'influence de la taille de la municipalité sur le développement des services d'accueil de jour des enfants d'âge préscolaire ; elle ne s'exerce pas de façon directe. Certaines municipalités importantes situées dans la banlieue industrielle de Barcelone souffrent, elles aussi, d'une grave pénurie de services d'accueil des jeunes enfants. À l'évidence, la taille de la municipalité n'est pas l'unique condition du développement des services d'accueil. L'offre de ces services peut être également fonction du taux d'emploi des femmes. Les municipalités où coexistent un secteur tertiaire solidement développé, un fort taux d'activité des femmes et une population jeune sont peut-être plus susceptibles de développer des services d'accueil de jour (Rostgaard, 2000 ; OECD, 2001 b). À l'inverse, les municipalités à la population vieillissante souffrent souvent une situation de concurrence entre les besoins d'accueil des personnes âgées et ceux des enfants dans un contexte de ressources économiques limitées.

### **Des solutions intermédiaires pour éviter l'exode de la population jeune**

Néanmoins, pour éviter un exode de population, ces municipalités cherchent à maintenir des services tels que les crèches-garderies nécessaires aux jeunes familles. Les clivages politiques peuvent expliquer l'agenda politique et les priorités de certaines collectivités locales. Une recherche empirique conduite dans diverses municipalités suédoises a démontré que les administrations de gauche, caractérisées par une importante présence féminine dans les conseils municipaux, avaient un effet positif sur l'offre de services d'accueil de jour des enfants d'âge préscolaire, lorsque de tels services sont peu développés (Kjulin, 1995). Enfin, l'influence de la localisation géographique du lieu de résidence sur le développement des modes de garde a également été vérifiée. Cette variable centre-périphérie prend en compte les trajets pendulaires domicile-travail quotidiens des femmes à une échelle intercommunale.

L'analyse s'appuie sur une combinaison de sources statistiques diverses. Un nombre important de variables provient de données agrégées fournies par les registres de l'Institut d'études

statistiques catalan (IDESCAT). Les municipalités ciblées dans les analyses étaient le lieu de résidence de plus de neuf enfants âgés de 0 à 2 ans en 2001. La création de services d'accueil de jour des très jeunes enfants est relativement difficile pour les municipalités dans lesquelles vivent moins de dix enfants âgés de 0 à 2 ans. De fait, 99 % des communes de très petite taille où résident des enfants de ce groupe d'âge ne possèdent aucune structure destinée à les accueillir. Par conséquent, il a été décidé de restreindre l'échantillon à 645 communes catalanes sur les 945 pour lesquelles des données socio-économiques et démographiques avaient été réunies.

### **Les municipalités les plus riches ne sont pas les plus généreuses**

Plusieurs analyses multi-variées ont été réalisées afin de tester l'hypothèse. Tout d'abord, une régression logistique mesure la probabilité qu'une municipalité offre ou non des services d'accueil des jeunes enfants. La variable dépendante est désignée par le code « 1 » pour indiquer que les services existent et par « 0 » lorsqu'ils sont absents. L'objectif est de comprendre pourquoi certaines municipalités n'ont pas réussi à développer la moindre offre de services de garde. Logiquement, l'étape suivante consiste à déterminer les raisons pour lesquelles des municipalités ont réussi à créer une offre de services d'accueil de jour plus importante que leurs voisines. De la variable dépendante découlent trois résultats possibles : couverture médiocre (– de 14 %), couverture moyenne (15 à 29 %) et couverture supérieure (30 % ou plus). La régression est ainsi réduite à une série de régressions binaires où chacun des groupes est comparé à un groupe de base. Le niveau de couverture médiocre a été choisi comme caractéristique du groupe de référence. Les probabilités de présence d'une couverture moyenne ou supérieure seront donc analysées par rapport à ce groupe de référence.

La première question analysée par le moyen de la régression logistique porte sur les raisons qui font que certaines municipalités parviennent à développer des services d'accueil des jeunes enfants alors que d'autres n'offrent aucun service malgré la présence d'usagers potentiels (à savoir dix enfants ou plus). Les résultats ont été résumés dans le tableau 4 où sont présentés trois modèles différents : la couverture publique, privée ou intégrale de ces services. Les trois modèles ont été testés séparément, dans la mesure où il est plausible que des facteurs différents favorisent la création de services publics ou privés.

Tableau 4

Modèles estimés de la probabilité d'existence de structures d'accueil destinées aux très jeunes enfants dans les municipalités (enfants âgés de 0 à 2 ans), Catalogne, 2000

	Publique	Privée	Intégrale
	$\beta$	$\beta$	$\beta$
<b>Population</b>			
< 1 000 (groupe de référence) habitants	-	-	-
1 000 – 5 000	2,01***	3,02***	2,48***
5 000 – 12 000		5,26***	3,81***
> 12 000		6,75***	5,75***
5 000 – 20 000	1,75***		
> 20 000	2,58***		
<b>Activité des femmes</b>			
< 45 % (référence)	-	-	-
45 % – 55 %	0,44	0,24	0,26
< 55 %	0,60*	0,34	0,67*
<b>Revenu moyen</b>			
1 <sup>er</sup> quartile (référence)	--	-	-
2 <sup>e</sup> quartile	1,00***	0,53	1,05***
3 <sup>e</sup> quartile	0,68*	0,58	0,83*
4 <sup>e</sup> quartile	0,59	1,44**	1,39***
<b>Emplois secteur tertiaire</b>			
< 40 % (référence)	-	-	-
40 % – 55 %	0,00	- 0,50	- 0,32
> 55 %	0,12	- 0,44	- 0,64
<b>Vote social-démocrate</b>	0,01**	0,00	0,01
<b>Femmes au conseil municipal</b>			
< 10 % (référence)	-	-	-
10 – 25 %	0,29	- 0,68*	0,04
> 25 %	0,80**	- 0,93**	0,38
<b>Pression fiscale</b>	- 1,98**	2,00	- 1,60
Population du troisième âge	0,04	- 0,21	- 0,17
<b>Trajets quotidiens</b>	- 2,79***	- 2,43**	- 2,80***
<b>Constante</b>	- 1,77*	- 4,37***	- 1,02
<b>N</b>	527	527	527
<b>Y = 1</b>	198	149	287
<b>Probabilité - 2 Log (modèle virtuel)</b>	697,67	627,67	726,38
<b>Probabilité - 2 Log</b>	556,25	325,96	432,34

Source : pourcentages estimés d'après les données des registres de l'Institut d'études statistiques de Catalogne. Traitements : Gueda Quiroga, Université Pompeu Fabra – Département des sciences politiques et sociales.

\* Coefficients statistiquement significatifs au niveau 0,05 ; \*\* au niveau 0,01 ; \*\*\* au niveau 0,001.

(1) Les municipalités où résident moins de dix enfants âgés de 0 à 2 ans sont exclues de l'analyse.

## L'incidence négative des trajets quotidiens des mères sur la probabilité d'une offre

Comme cela était prévisible, la variable associée le plus nettement au développement de l'offre de services d'accueil des jeunes enfants est la taille de la municipalité. Une relation linéaire claire et significative entre la taille de la municipalité et l'offre de services d'accueil privés peut être observée. C'est un résultat rationnel dans la mesure où le secteur privé se développe principalement quand des résultats immédiats sont possibles. Les trajets quotidiens des femmes

ont un impact clairement négatif sur l'offre de services d'accueil, qu'elle soit publique ou privée. Ce phénomène peut être interprété comme l'un des effets de la situation géographique centrale ou périphérique des municipalités. Ainsi, les municipalités jouant un rôle majeur en tant que centres administratifs ou d'affaires tendent à concentrer les services sociaux au détriment des municipalités périphériques ou résidentielles.

La nécessité d'effectuer des trajets quotidiens, due à la position périphérique d'une municipalité, peut donc être associée au sous-développement

de l'offre de services d'accueil. D'une façon similaire, les municipalités dans lesquelles les ménages disposent d'un revenu moyen élevé (c'est-à-dire le quatrième quartile de la moyenne communale de distribution des revenus) sont plus enclines à développer l'offre d'accueil privé que les municipalités les plus pauvres (c'est-à-dire le premier quartile). L'effet du revenu moyen des ménages sur le développement de l'offre publique de services d'accueil est moins évident.

### **La présence de femmes dans les conseils municipaux accroît l'offre publique de services d'accueil**

Le taux d'activité des femmes et le poids relatif du secteur tertiaire dans une commune donnée ne semblent pas influencer de façon significative sur le développement des services d'accueil destinés aux très jeunes enfants. Le résultat le plus intéressant est le fait que la présence de femmes dans les conseils municipaux accroît de façon significative l'offre publique de services d'accueil. À l'inverse, plus les femmes sont nombreuses dans l'exécutif local, moins la présence de structures privées de garde est probable. De même, la présence d'élus sociaux-démocrates dans les administrations locales accroît faiblement la probabilité de présence de services publics d'accueil dans les communes.

La régression multi-variée tente de répondre à une seconde question : pourquoi certaines municipalités parviennent-elles à développer des niveaux de couverture différents en matière de services d'accueil des très jeunes enfants ? Les coefficients de l'analyse multinomiale sont présentés dans le tableau 5 : la première colonne se réfère au groupe de référence (couverture médiocre) ; la seconde et la troisième colonne, aux coefficients de couverture de services moyenne et adéquate. Les résultats concernant l'offre d'accueil publique et privée sont présentés séparément. Une fois encore, la taille de la municipalité s'avère avoir un impact significatif – et négatif – sur l'offre de services publics d'accueil de jour. En effet, lorsque la taille des municipalités augmente, le secteur privé accroît sa présence. La taille des municipalités est donc un facteur déterminant des inégalités territoriales. Le revenu moyen des ménages a également un effet positif, prédisant de façon significative la probabilité d'un niveau élevé d'offre de services privés ; cependant, cet effet n'est pas aussi évident sur l'offre de services publics.

Ces modèles montrent également l'influence de la situation géographique centrale d'une municipalité, telle qu'elle est mesurée par la moyenne

des trajets quotidiens des femmes dans l'exercice de leur vie professionnelle. En outre, la présence des femmes dans les administrations locales affecte de façon significative et négative la présence d'une offre privée d'accueil des jeunes enfants. En d'autres termes, la présence des femmes dans les administrations locales semble être positivement associée à de hauts niveaux d'offre de services publics d'accueil de jour.

Pour résumer, les communes les plus peuplées apparaissent être dans la position la plus favorable pour développer les modes d'accueil des enfants d'âge préscolaire. Dans ces villes, la présence d'usagers potentiels incite le secteur privé à développer son offre de services. De même l'administration publique peut compter sur des ressources plus importantes pour développer les services publics d'accueil, en raison d'un potentiel fiscal plus important. La situation des municipalités de taille moyenne est plus ambiguë ; on y observe des situations très diverses concernant l'offre de services d'accueil des jeunes enfants. Lorsque les conditions économiques sont particulièrement favorables, elles peuvent être en mesure de satisfaire la demande existante, mais les municipalités disposant de ressources plus limitées auront davantage de difficulté à répondre aux besoins de leurs administrés. Par ailleurs, le secteur privé ne manifeste pas autant d'empressement à investir dans les municipalités de taille moyenne que dans leurs voisines plus peuplées, à moins d'y anticiper des profits immédiats. Enfin, comme on pouvait s'y attendre, dans un contexte de pénurie de services d'accueil des jeunes enfants, la présence des femmes au sein des exécutifs locaux favorise le développement des modes d'accueil qui, à leur tour, favorisent l'emploi des femmes dans ces communes.

### **Les services d'accueil destinés aux enfants d'âge préscolaire sont peu développés en Espagne**

Aujourd'hui, en Espagne, les services d'accueil destinés aux enfants d'âge préscolaire sont peu développés par rapport à d'autres pays de l'Union européenne. Seuls 13,5 % des enfants âgés de 0 à 2 ans étaient inscrits dans des structures officiellement agréées au début de l'année scolaire 2004-2005, mais la couverture de ces services est très inégalement répartie d'une région et d'une municipalité à l'autre. Les régions telles que la Catalogne et le Pays basque approchent des niveaux de couverture atteints dans des pays tels que la France ou la Finlande, et une part significative de l'offre de service provient du secteur public. Cependant, même en Catalogne, région d'Espagne où la couverture de services d'accueil est la plus développée, les inégalités sont flagrantes. Certaines

Tableau 5

Estimations de régression logistique multinomiale visant à prédire la probabilité d'existence de divers degrés de couverture d'offre d'accueil (enfants âgés de 0 à 2 ans) dans les municipalités, par type de structures (publiques et privées), Catalogne (1).

	0-14 %	15-29 %	> 30 %
		$\beta$	$\beta$
<b>Offre publique d'accueil des enfants</b>			
<b>Population</b>			
5 000 – 12 000 habitants	-	0,63	- 0,83**
> 12 000 habitants	-	0,14	- 3,86***
<b>Revenu moyen</b>			
2 <sup>e</sup> quartile	-	2,37**	0,88**
3 <sup>e</sup> quartile	-	1,01	0,69*
4 <sup>e</sup> quartile	-	1,17	0,59
<b>Activité professionnelle des femmes</b>			
45 % – 55 %	-	0,42	0,28
< 55 %	-	0,48	0,40
<b>Femmes au conseil municipal</b>			
10 % – 25 %	-	- 0,75	0,64**
> 25 %	-	- 0,55	0,77**
<b>Ratio de dépendance</b>			
	-	- 1,75***	- 0,10
<b>Pression fiscale</b>			
	-	1,77	- 0,76
<b>Vote social-démocrate</b>			
	-	0,01	0,01**
<b>Trajets quotidiens</b>			
	-	- 5,47***	- 3,51***
Y = x <sup>i</sup>	361	53	113
probabilité -2 log	728,78	135,84	135,84
<b>Offre privée d'accueil des enfants</b>			
<b>Population</b>			
5 000 – 12 000 habitants	-	2,85***	0,76
> 12 000 habitants	-	2,49***	0,18
<b>Revenu moyen</b>			
	-	8,22***	- 0,31
<b>Activité professionnelle des femmes</b>			
45 % – 55 %	-	0,70	0,15
< 55 %	-	0,84	0,47
<b>Femmes au conseil municipal</b>			
10 % – 25 %	-	- 0,69	- 0,32
> 25 %	-	- 0,66	- 1,23
<b>Ratio de dépendance</b>			
	-	- 0,35	- 0,29
<b>Pression fiscale</b>			
	-	2,06	3,04
<b>Vote social-démocrate</b>			
	-	- 0,01	0,00
<b>Trajets quotidiens</b>			
	-	- 2,66**	- 2,52
Y = x <sup>i</sup>	425	68	34
Probabilité -2 log	483,26	164,44	

Source : pourcentages estimés d'après les données des registres de l'Institut d'études statistiques de Catalogne. Traitements : Gueda Quiroga, Université Pompeu Fabra – Département des sciences politiques et sociales.

Catégorie de référence: 0-14 % d'offre d'accueil de jour.

Coefficients statistiquement significatifs au niveau 0,05 ; \*\* au niveau 0,01 ; \*\*\* au niveau 0,001.

(1) À l'exclusion des municipalités comptant moins de dix enfants âgés de 0 à 2 ans.



communes bénéficient d'une couverture intégrale, alors que dans d'autres la couverture est quasi inexistante ou très insuffisante.

La taille de la municipalité et la présence des femmes dans les exécutifs locaux sont quelques-uns des facteurs associés au développement de l'offre de services publics d'accueil des jeunes enfants. Toutefois, la présence des femmes dans les instances locales reste encore peu importante et n'exerce pas une influence majeure sur le développement de ces services, tout du moins sur le court terme.

L'offre insuffisante de service d'accueil de jour des enfants d'âge préscolaire peut être, dans une certaine mesure, compensée par le soutien familial. Aujourd'hui, les ménages qui partagent le foyer familial avec une grand-mère ou un grand-père (familles élargies) ont nettement moins tendance à faire appel à des services d'accueil de jour extérieurs que les familles nucléaires. La proportion de ces familles élargies parmi les jeunes ménages reste cependant assez peu élevée. Ainsi, un nombre important de familles est confronté au problème de garde de leurs jeunes enfants. Les couples bi-actifs sont les principaux usagers des services d'accueil d'enfants d'âge préscolaire en Espagne et, parmi ceux-ci, ceux bénéficiant des revenus les plus hauts. Ainsi, un nombre élevé d'enfants âgés de moins de 3 ans ne peut être pris en charge par des structures d'accueil agréées.

### **Le recours aux gardes payantes est plus fort chez les femmes les plus diplômées et mieux insérées professionnellement**

La plupart des études portant sur l'accueil des enfants d'âge préscolaire ont souligné combien les mères sont sensibles au coût de ces services. Cet article démontre que les femmes ayant bénéficié d'un niveau d'études supérieures et celles qui sont bien insérées sur le marché de l'emploi (grâce à des contrats à durée indéterminée) sont davantage susceptibles de faire appel aux services d'accueil payants pour leurs enfants d'âge préscolaire que celles qui occupent des emplois plus précaires. Comme on pouvait s'y attendre, le revenu relatif des femmes est un facteur significatif de la probabilité du recours aux services payants. Lorsqu'une femme contribue de façon significative à l'économie du ménage, le problème de sa participation pécuniaire aux frais de l'accueil des jeunes enfants ne se pose pas. Les ménages les moins enclins à faire appel aux services d'accueil payants sont, au contraire, ceux dans lesquels la contribution financière des

femmes (leur revenu relatif) est peu élevée. Ainsi, l'intensité de la domination vécue par les femmes dans la négociation avec leur conjoint détermine la probabilité du recours aux modes d'accueil payants. Cette situation, à son tour, peut avoir des répercussions négatives sur certaines catégories de salariées (celles qui occupent les positions les plus précaires sur le marché de l'emploi) qui, dès lors, seront souvent moins susceptibles de rester actives professionnellement. Cette hypothèse devrait être vérifiée en utilisant des données longitudinales.

### **La garde informelle : une source de garde importante**

Pour conclure, il convient de noter que les familles élargies sont une importante source de garde informelle en Espagne. Toutefois, ce n'est pas nécessairement à elles que les ménages font principalement appel pour leurs besoins de garde de leurs jeunes enfants et, aujourd'hui plus que jamais, les familles élargies se montrent incapables de satisfaire la demande actuelle et potentielle. Dans la situation actuelle, caractérisée par une couverture médiocre des services publics, les familles les plus aisées et les femmes bénéficiant de positions professionnelles stables sont les usagères principales des modes d'accueil payants des enfants d'âge préscolaire.

Cette conclusion suggère certaines implications politiques. Tout d'abord, un système fondé sur l'accès restreint aux structures d'accueil de jour des très jeunes enfants – publiques ou privées – génère une exclusion systématique des enfants des familles les plus modestes. Sur le moyen terme, cette exclusion menace de renforcer les inégalités sociales, dans la mesure où seuls certains groupes privilégiés bénéficieront de la stimulation intellectuelle et cognitive associée à l'éducation précoce. Par ailleurs, les familles aux budgets les plus modestes subissent de plein fouet le coût de ces services, et ceci pourrait avoir un impact négatif sur la vie professionnelle des femmes. Par là même, cette situation est susceptible d'encourager la formation de ménages mono-actifs qui tendent à être plus pauvres que les ménages bi-actifs.

À l'inverse, le développement d'un système de garde de haute qualité ouvert à tous permettrait à une partie de la population d'éviter le piège de la pauvreté qui menace les ménages mono-actifs. Et, parallèlement, un tel développement serait de nature à produire de l'égalité sociale en assurant un égal accès à une éducation précoce et de qualité pour tous nos jeunes concitoyens.

## Références bibliographiques

Bergstrom T., 1996, *Economics in a family way*, *Journal of Economic Literature*, vol. 34, n° 4.

Bettio F. et P. Villa, 1998, *A Mediterranean perspective on the break-down of the relationships between participation and fertility*, *Cambridge Journal of Economics*, vol. 2, n° 22.

Brugué Q., Gomà R. et Subirats J., 2001, *Les polítiques municipals a Catalunya: cap a una governança de proximitat estratègica i relacional*, in **Govern i polítiques públiques a Catalunya 1980-2000** (sous la dir. de Gomà R. et Subirats J.), Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona.

Cruz S., 2002, *L'educació de 0 a 3 anys, una assignatura pendent*, *Les Motxilles de l'Independent*, n° 22 ([http://graciaweb.com/independent/2002/Independent22\\_motxila.pdf](http://graciaweb.com/independent/2002/Independent22_motxila.pdf)).

Escobedo A., 1999, *Work-family arrangements in Spain*, in **Work-family arrangements in Europe** (sous la dir. de Den-Dulk L., Doorne-Huiskes A. van et Schippers J.), Amsterdam, Thesis.

European Commission, 2002, « Feasibility study on the availability of comparable child care statistics in the European Union », Eurostat Working Papers, Theme 3, Luxembourg, EUR-OP (<http://europa.eu.int>).

Flaquer L. I., 2000, *Les polítiques familiars en una perspectiva comparada*, Barcelona, Barcelona: Fundació « La Caixa ».

Flaquer L. I. et Oliver E., 2002, *Polítiques de suport a les famílies*, in **La infància i les famílies als inicis del segle XXI** (sous la dir. de Gómez-Granell C. et al.), Informe 2000, Barcelona, Institut d'Infància i Món Urbà.

González M.-J., 2001, *Spouses' careers in Spain*, in **Careers of couples in contemporary societies. From male breadwinner to dual earner families** (sous la dir. de Blossfeld H. P. et Drobníè S.), Oxford, Oxford University Press.

González M.-J., 2003, « **Servicios de atención a la infancia en España** », Documento de trabajo Fundación Alternativas, n° 1 (<http://www.fundacionalternativas.com/fundacion/proyectos/serviciosdeatencionalainfancia/sDocumentosfinalizadosl010.pdf>).

González M.-J., 2004, *La escolarización de la primera infancia en España: desequilibrios territoriales y socioeconómicos en el acceso a los servicios*, in **El Estado de bienestar en España** (sous la dir. de Navarro V.), Madrid, Tecnos.

González M.-J. et Quiroga A., 2003, *Per què no hi ha escoles bressol públiques al meu municipi ? L'escolarització de la primera infància a Catalunya en els contextos europeu i espanyol*, in **L'Estat del benestar a Catalunya. Societat i territori : perspectives**, 1 (sous la dir. de Navarro V.), Barcelona, Diputació de Barcelona.

INE (National Statistical Institute Statute), Statistics available on-line at <http://www.ine.es/>

Kamerman S. B., 2000, « Early childhood education and care: an overview of developments in the OECD Countries », Research Papers, Institute for Child and Family Policy at Columbia University New York, USA (<http://www.columbia.edu/cu/childpolicy/kamerman.pdf>).

Kjulin U., 1995, « The demand for public child care in Sweden », EconPapers from Centre for European Labour Market Studies, University of Göteborg, (<http://www.handels.gu.se/econ/celms/celms-doc/urban.doc>).

Lewis J., 1998, *Gender, social care and welfare state restructuring in Europe*, Ashgate, Aldershot, 175-206.

Lundberg S. et Pollak R.A., 1996, *Bargaining and distribution in marriage*, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 10, n° 4.

MEC, 2002, « Datos básicos de la educación en España en el curso escolar 2002/2003 », Madrid, Ministerio de Educación, Cultura y Deporte.

MEC, 2004, « Datos y cifras del curso escolar 2004/2005 », Estadística de las Enseñanzas no universitarias, Secretaría General Técnica, Madrid, Subdirección General de Información y Publicaciones (<http://www.mec.es/mecd/estadisticas/educativas/dcce/Cifras2004-05.pdf>).

Meyers M. K. et Gornick J. C., 2000, « Early childhood education and care (ECEC): cross-national variation in service organization and financing », Paper prepared for presentation at a consultative meeting on international developments in early childhood education and care: An activity of the Columbia Institute for Child and Family Policy, New York City (<http://www.columbia.edu/cu/childpolicy/meyers-gornick.pdf>).

Millar J. et Warman A., 1996, *Family obligations in Europe*, Oxford, Family Policy Studies Center and Joseph Rowntree Foundation.

OECD, 2001, Chapter 4: *Balancing work and family life: enhancing choice and support for parents*, in *OECD Employment Outlook*, Paris, France, OCDE.

OECD, 2001 b, Chapter 5: Child care in OECD Countries, in *OECD Employment Outlook*, Paris, France, OCDE (<http://www.oecd.org/dataoecd/47/35/4343133.pdf>).

Rostgaard T., 2000, *Developing comparable indicators in early childhood education and care*, paper commissioned by the OECD, *OECD Thematic Review of Early Childhood Education and Care Policy*, Paris, OCDE.

Trifiletti R., 1998, *Restructuring social care in Italy*, in *Gender, social care and welfare state restructuring in Europe* (sous la dir. de Lewis J.), Ashgate, Aldershot, 175-206.

Valiente C., 2002, *The value of an educational emphasis: child care and restructuring in Spain since 1975*, in *Child care policy at the crossroads: gender and welfare state restructuring* (sous la dir. de Michel S. et Mahon R.), London/New York, Routledge.

Winkler A. E., 1998, *Earnings of husbands and wives in dual-earner families*, *Monthly Labor Review*, vol. 121, n° 4.